

concernant les réfugiés, notre réponse globale peut être source de fierté pour les Canadiens. Cette réponse n'aurait pu être possible sans le soutien moral de la population canadienne, et tout particulièrement de ceux et celles qui ont donné l'exemple par leur dévouement à la cause des réfugiés.

Toutefois, la situation des réfugiés ne doit d'aucune façon être pour nous un prétexte à la complaisance. Comme je l'ai noté il y a quelques instants, les perspectives à l'échelle mondiale ne sont pas encourageantes. Étant donné l'ampleur du problème, il est toujours possible de faire davantage. La question des réfugiés est d'abord et avant tout un défi humanitaire posé au monde entier, et c'est à la communauté internationale qu'il revient de fournir un soutien adéquat sur tous les plans. À cet égard, il est regrettable de noter qu'environ la moitié seulement des membres des Nations Unies ont ratifié soit la Convention de 1951, soit le Protocole de 1967 concernant la protection des réfugiés, soit encore les deux instruments; ce fait ne peut certes pas être source de fierté. Ces instruments juridiques sont parmi les plus importants que l'ONU ait élaborés dans le domaine humanitaire.

À son niveau le plus fondamental, le problème des réfugiés est complexe, difficile et souvent politisé. Le Canada ne s'attend certainement pas à ce que des solutions puissent être facilement trouvées, ni que le problème des réfugiés disparaisse du jour au lendemain. Les diverses facettes de cette question doivent être examinées de façon réaliste si nous comptons faire quelque progrès. Si, toutefois, nous nous arrêtons à la misère humaine et aux coûts socio-économiques inhérents à la situation globale des réfugiés ces dernières années, nous saisirons sur-le-champ l'importance de cette question et son caractère impératif. Le gouvernement du Canada demeure engagé à poursuivre son rôle humanitaire actif auprès des réfugiés, et il continuera de chercher des solutions à ce problème qui afflige des millions de personnes partout dans le monde.